

**ABONNEMENT.**

**Saumur :**  
En an. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
En an. . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE**

# L'ECHO SAUMUROIS

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**

**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**INSERTIONS.**

Annonces, la ligne, . . . 20 c.  
Réclamations, . . . . . 30  
Faits divers, . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

**On s'abonne :**

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**SAUMUR**

24 Mars 1883.

A l'occasion des fêtes de Pâques,  
l'*Echo Saumurois* ne paraîtra pas  
lundi, 26 mars.

**Chronique générale.**

Il est probable qu'un grand nombre de  
conseils généraux seront saisis de proposi-  
tions de vœux en faveur de la révision con-  
stitutionnelle. La session de nos grandes  
assemblées départementales s'ouvrira le 2  
avril prochain, et pourra, aux termes de la  
loi, se prolonger pendant quinze jours. Qua-  
tre ministres et cinq sous-secrétaires d'Etat  
sont membres de conseils généraux: MM.  
J. Ferry et Méline, des Vosges; Martin-  
Feuillée, d'Ille-et-Vilaine; Cochery, du Loi-  
ret; Margue, de Saône-et-Loire; Baihaut et  
Noirot, de la Haute-Saône; Labuze, de la  
Haute-Vienne, et Durand, d'Ille-et-Vilaine.  
Dans plusieurs départements, les tentatives  
révisionnistes se heurteront donc aux résis-  
tances personnelles d'un certain nombre de  
membres du cabinet.

Signalons à ce propos l'annonce d'une cir-  
culaire dans laquelle le ministre de l'inté-  
rieur enjoindrait à ses préfets de lui adres-  
ser, pendant toute la durée de la session, des  
rapports détaillés sur les décisions et les  
vœux politiques émis par les conseils, sur  
les sentiments politiques et sur les disposi-  
tions des majorités de ces assemblées à l'é-  
gard du cabinet actuel. Nous doutons que  
le ministère aura lieu de s'applaudir de cer-  
tains résultats de l'enquête.

Le manifeste de la Ligue révisionniste a  
jeté l'émoi dans les rangs opportunistes. Les  
feuilles élyséennes et ministérielles dissimu-

lent mal leur irritation et leurs inquiétudes,  
encore qu'elles affectent des airs ironiques  
ou des attitudes dédaigneuses. Il suffira  
pour s'en convaincre de lire ces journaux.

S'il faut ajouter foi aux confidences qu'un  
ami de M. Jules Grévy aurait faites, ces  
jours derniers, à un rédacteur d'une impor-  
tante feuille républicaine de l'Ouest, M.  
Brisson serait encouragé dans ses préten-  
tions à la présidence de la République par  
M. Grévy lui-même qui ne peut, dans l'état  
actuel de sa santé, ambitionner une réélec-  
tion.

Aucun démenti n'a été fait, par les jour-  
naux officieux, à ces confidences publiées  
depuis plusieurs jours déjà.

M. Brisson réserverait-il sa succession à  
M. Wilson qui commencerait par prendre la  
direction d'un cabinet? Petits arrangements  
de famille!

On assure que les anarchistes arrêtés ces  
derniers jours seront mis en liberté provi-  
soire.

Les citoyens Allemane, Dereure, Letail-  
leur, Fusillier et Bestetti sont sortis de la  
prison de Mazas.

Ces jours-ci, une circulaire manuscrite  
du ministre de l'instruction publique a cir-  
culé dans les lycées de Paris et dans ceux de  
Versailles et Vanves.

Cette circulaire porte que le grand-maitre  
de l'Université ayant eu connaissance que  
des excitations à l'insubordination se pro-  
duisaient journellement, il prévenait ceux-ci  
qu'ils seraient déferés à la police correction-  
nelle si les moindres troubles venaient à  
éclater. Elle se termine par un appel à la sa-  
gacité précoce des jeunes élèves.

Les journaux républicains, ceux même  
qu'on dit *modérés*, annoncent avec satisfac-  
tion que nous entrons dans une ère de per-  
sécution active. Le ministre de l'intérieur et

le ministre des cultes seraient tombés d'ac-  
cord pour généraliser les mesures qu'ils ont  
appliquées déjà en plusieurs diocèses, et  
priver de leur traitement tous les ecclésias-  
tiques qui encourageraient la résistance de  
leur paroissiens à la tyrannie de la loi sco-  
laire. Après bien d'autres, atteints déjà, cin-  
quante curés, d'après la *France*, seraient  
frappés au 4<sup>e</sup> avril.

C'est une iniquité de plus à l'actif de la  
République. Le gouvernement renie une  
dette parce que le créancier lui déplaît.

Le Président de la République vient de  
commencer en travaux forcés à perpétuité la  
peine de mort, prononcée par la cour d'assi-  
ses d'Aix, contre le nommé Clément, recon-  
nu coupable de parricide.

Un joli mot du *Clairon* :  
« Sait-on comment M. Grévy appelle l'ar-  
gent qu'il a mis de côté, en ne donnant pas  
de dragées au baptême de sa petite-fille?  
» Les fonds... baptismaux. »

LA LIGUE RÉVISIONNISTE.  
Cette Ligue s'est organisée définitivement  
et vient de faire connaître les statuts qu'elle  
a adoptés, sur la proposition de M. Camille  
Pelletan :

« Art. 1<sup>er</sup>. — Une « Ligue républicaine  
pour la révision » est formée afin d'obtenir  
une révision de la Constitution, organisant  
la République conformément au principe  
de la souveraineté nationale et aux droits du  
suffrage universel.

« Art. 2. — La Ligue reçoit toutes les  
adhésions. Tous ses membres se déclarent  
républicains. Ils prennent l'engagement de  
donner tous leurs soins pour répandre l'idée  
de la révision, dans les termes de l'article  
1<sup>er</sup>, et pour en amener la réalisation sans  
ajournement ni délai.

« Art. 3. — La Ligue emploie tous les  
moyens de propagande et de manifestation

légaux : pétitionnement, distribution d'im-  
primés, conférences et réunions publiques.  
Elle fait appel aux corps élus, à la presse,  
aux comités, à tous les républicains de  
France. Elle ne patronne aucun candidat  
dans les élections.

« Art. 4. — La caisse de la Ligue est ali-  
mentée : 1<sup>o</sup> par une cotisation mensuelle de  
dix centimes par adhérent; 2<sup>o</sup> par des dons  
volontaires; 3<sup>o</sup> par le produit des réunions  
publiques, etc.

« Art. 5. — La Ligue nommera, en as-  
semblée générale, un bureau composé d'un  
président, de trois assesseurs, de six secré-  
taires et d'un trésorier. Le bureau de la Li-  
gue sera celui du comité central.

« Le comité central de la Ligue se com-  
pose : 1<sup>o</sup> d'un délégué par circonscription  
politique; 2<sup>o</sup> d'un délégué par journal adhé-  
rent à la Ligue; 3<sup>o</sup> des représentants des  
corps élus et des comités républicains révi-  
sionnistes non électoraux, nommés en as-  
semblée générale de la Ligue.

« Ce comité central formera un ou plu-  
sieurs comités d'exécution.

« Art. 6. — Il sera formé à Paris un co-  
mité de la Ligue pour la Seine, composé des  
membres des corps élus, d'un délégué par  
quartier ou par canton suburbain. Le comité  
designera les trente-deux représentants des  
électeurs de la Seine dans le comité central.  
Les comités et les journaux des départe-  
ments pourront également désigner leurs  
représentants au comité central.

« Art. 7. — Une assemblée générale sera  
tenue à Paris deux mois après la formation  
de la Ligue, sur la convocation du président.  
Le président pourra la convoquer en cas  
d'urgence, à une date plus rapprochée, pour  
donner à la Ligue une organisation défini-  
tive. »

On voit que l'organisation est complète et  
qu'une campagne sérieuse est organisée  
dans le but de réviser la Constitution de  
1875. Les Constitutions ont été de tout temps  
la maladie chronique des Républiques et la  
cause de leur ruine. Nous ne saurions donc  
voir avec regret l'entreprise d'une semblable  
campagne.

38 Feuilleton de l'*Echo Saumurois*.

## LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

En disant ces derniers mots, Jean-Baptiste Co-  
chard avait imprimé à Marius une secousse plus  
violente que celles qui l'avaient précédée. C'était  
plus que le vieil habit de Marius n'en pouvait  
supporter. Les parements du malheureux habit  
demeurèrent dans les mains du docteur Cochard  
ébahî.

Cet incident grotesque calma subitement la  
fureur du vieillard et permit enfin à Marius de  
s'expliquer sans être interrompu.

— Mais non, mille fois non! cria Marius dans  
l'oreille de son parrain, ce mariage n'est pas fait,  
et je vous jure même qu'il ne se fera jamais.

— Pourquoi ne le disais-tu pas tout de suite!  
répliqua naïvement le bon docteur.

— Comment! il y a une heure que je m'épou-  
monne à vous le crier de toutes mes forces, répon-  
dit Marius qui ne put s'empêcher de rire.

— Bizarre! je n'avais pas entendu. Alors nos  
projets tiennent toujours?

— Plus que jamais. Ah! mon parrain, s'écria

Marius avec élan, avant d'endurer tout ce que j'ai  
souffert depuis la nuit dernière, je ne savais pas  
encore combien je t'aimais!

Le docteur laissa tomber sur Marius un regard  
d'une insouffrance profonde.

— Et moi? dit-il.

Comme un écho lointain, dans le son voilé de  
cette voix, Marius crut entendre les dernières con-  
vulsions de la douleur du vieillard.

— Me sera-t-il permis de... la voir? demanda  
Marius avec une certaine hésitation.

— Tout à l'heure. En ce moment elle repose,  
répondit Cochard. Mais d'abord peux-tu me dire ce  
que signifie cette histoire de mariage?

— Une invention de votre neveu, M. Paul  
Moreau.

— Dans quel but?

— Sans doute voulait-il m'évincer et épouser  
votre fille à ma place.

— Lui! il est marié!

— Alors je ne comprends plus. Mais ce que je  
ne devine pas davantage, c'est comment il a pu  
connaître certains détails et citer des noms, car  
cette histoire repose sur une donnée vraie.

Marius raconta alors à son parrain ses aventures  
de la nuit précédente et lui dit comment il avait  
arraché à Paul Moreau l'aveu qu'il était l'inspira-  
teur de l'entrefflet publié bien innocemment par le  
petit journal de Nice.

— Et ce Paul Moreau, tu ne l'as pas tué! s'écria  
le docteur exaspéré.

— Ma foi, j'ai bien failli, répondit Marius. Mais  
si le courage est faible chez votre neveu, en revan-  
che les jambes sont bonnes et lui ont permis de se  
mettre hors de mon atteinte, et comme je le pour-  
suivais, il a disparu tout à coup sans que je pusse  
deviner par où il était passé.

— C'est le cas de dire : qu'il aille se faire pendre  
ailleurs. Laissons cela. — Oh! un instant encore,  
ajouta Cochard en répondant au regard du jeune  
homme, dont les yeux étaient obstinément fixés  
sur la porte de l'appartement de la Rose d'Antibes.  
Un mot. Mon cher Marius, j'ai l'intention de changer  
quelque chose à nos conventions.

— Quoi donc? demanda Marius en pâlisant.

— Tu ne devais épouser ma fille que dans deux  
ans, n'est-il pas vrai?

— Oui, mon parrain.

— Eh bien je te la donne dès aujourd'hui.

— Ah! mon parrain! s'écria Marius en sautant  
au cou du vieillard.

— Tu y consens?

— Ah! parrain, je crois que je ne vous connais  
bien que d'aujourd'hui.

— Tu trouves? dit Cochard en souriant. Allons,  
du calme, jeune homme, jamais tu n'en eus plus  
besoin. Attends-moi ici, je vais voir là-haut si tu  
peux entrer sans inconvénient.

Le docteur remonta quelques marches, puis il  
s'arrêta et, se retournant :

— Marius? dit-il.

— Mon parrain?

— Nous irons bientôt à la messe. Eh! eh!

Et cet homme rigide, ce savant, ce grand prati-  
cien, ce vieillard se prit à rire comme un enfant.

Le docteur Cochard ne demeura que quelques  
secondes dans la chambre de sa fille. Il reparut  
presque aussitôt, en faisant signe à Marius qu'il  
pouvait monter. L'impétueux jeune homme s'était  
élancé d'un bond, mais Cochard mit un doigt sur  
les lèvres pour arrêter son élan, et tous deux,  
faisant le moins de bruit possible, pénétrèrent dans  
l'appartement de la Rose d'Antibes.

Quand Marius se vit dans cette chambre où il  
n'avait jamais pénétré, même par la pensée; quand  
il fut dans ce sanctuaire qu'habitait sa petite  
sainte; quand il se trouva en face du lit où reposait  
sa bien-aimée; quand il eut aspiré les suaves  
parfums qu'exhalait cette chambre virginale,  
Marius sentit ses forces défaillir. Ses jambes  
ployaient sous lui, il se laissa tomber à genoux  
devant le lit d'Aurore pendant que, par un mouve-  
ment inconscient, sa tête s'inclinait sur les courtines  
blanches, tout près de la main que la Rose d'Antibes  
tenait étendue en dehors de son lit.

Le docteur Cochard prit alors cette main et la  
posa sur les cheveux crépus du jeune homme.

Dans le projet concernant l'occupation du Tonkin, le gouvernement propose de se rendre maître de la navigation sur le fleuve Rouge au moyen de postes fortifiés, ce qui constituerait une occupation permanente.

M. le lieutenant de vaisseau de Brazza et le personnel de la mission du Congo, MM. de Chabannes, de Montaignac, Michelet, Blondel, Mabru de Labarde, et un détachement de quinze officiers marins, quartiers-maîtres et marins de l'Etat, ont quitté Bordeaux mardi dernier sur le *Précurseur*, pour se rendre à Dakar, où l'attendent MM. Decazes, lieutenant au 42<sup>e</sup> chasseurs; de Meurville; Roche, brigadier à la garde républicaine; Veistroffer, maréchal-des-logis au 42<sup>e</sup> dragons, et Henri de Rochefort fils, artilleur.

Après avoir reçu, à Dakar, une cinquantaine de tirailleurs sénégalais et le complément du matériel de la mission chargé à bord du *Sénégal*, parti également mardi de Bordeaux, le *Précurseur* se rendra au Gabon, en touchant au cap des Palmes, pour y prendre un convoi de nègres.

Du Gabon, le *Précurseur* fera route pour le cap de Bonne-Espérance, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, où il transporte des passagers pour le service colonial.

## ÉTRANGER

ITALIE. — On télégraphie de Catane, 22 mars :

« L'éruption de l'Etna se manifeste du côté du sud. Les oscillations du sol continuent.

» Le préfet et un ingénieur civil, accompagnés d'un détachement de troupes, se sont rendus à Giarre, à Zafarana et sur d'autres points, pour rassurer la population. »

ALLEMAGNE. — Les journaux de Berlin annoncent la mort du docteur Hahn, le fondateur de la secte des végétariens (mangeurs de légumes).

RUSSIE. — Le gouverneur de Moscou a reçu une lettre qui dit que, comme le Czar n'a pas accordé une constitution au peuple russe, le couronnement sera empêché, « dût-on pour cela faire sauter le Kremlin tout entier. »

A Saint-Petersbourg, on a découvert un nouveau dépôt de dynamite.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 mars.

La réaction qui s'était manifestée hier sur les rentes s'est encore accentuée à la Bourse de ce jour : le 3 0/0 fléchit de 80.65, cours d'hier, à 80.15; l'amortissable descend à 81.50; le 5 0/0 recule de 114.40 à 114.10.

La Banque de France est à 5.440. Il est à remarquer que les valeurs sont relativement plus fermes que les rentes. C'est ainsi que le

Foncier, malgré la baisse des rentes, remonte à 1,360, pendant que les Obligations nouvelles 1883 conservent le cours de 349, et donnent lieu à un très-grand nombre de transactions. Les Foncières non-libérées se tiennent bien entre 345 et 346. On remarque aussi un grand courant d'affaires sur les Magasins Généraux de France et d'Algérie et sur la Compagnie Foncière de France.

La Banque de Paris se tient à 1,040; le Lyonnais à 570.

Les chemins, à peu près aux mêmes cours que hier : le Lyon à 1,550; le Nord à 1,845.

La Compagnie Transatlantique vaut 430.

Le *Financier des Communes*, dans son numéro de ce matin, publie sur cette société une étude très-remarquable, d'où il ressort que c'est grâce à la subvention de l'Etat que la Compagnie a pu distribuer les dividendes des dernières années; car, sans les sommes qui lui sont allouées pour les services postaux, la balance des recettes et des dépenses se solderait par un déficit de 1,500,000 francs environ.

La place nous manque pour donner plus longuement les détails de cet article tout d'actualité. Le prochain numéro de ce journal doit parler de la Banque Nationale dont il a été assez souvent question dans ces derniers temps.

En clôture, la Bourse est meilleure : le 5 0/0 se relève à 114.50; le 3 0/0 reprend à 80.35; l'amortissable à 81.72.

Suez, 25.30. Autrichien, 733. Lombard, 308.

## Chronique militaire.

On ne voyait partout, ces jours-ci, dans les rues de Paris et dans les gares de chemins de fer, que soldats de toutes armes en tenue de congé.

La faveur ministérielle s'étend même jusqu'aux réservistes actuellement convoqués pour leur période d'instruction.

On insinue que le général Thibaudin éprouverait le besoin de se faire une popularité qui lui fait absolument défaut dans l'armée. Ces mesures pourraient bien être dictées par le besoin de réaliser des économies. Les deux motifs sont peut-être aussi fondés l'un que l'autre. Pauvre armée française !

Le ministre de la marine et des colonies vient de décider qu'une brigade d'infanterie de marine prendrait part aux prochaines grandes manœuvres d'automne. Cette brigade sera constituée avec des éléments pris dans les quatre régiments de cette arme et placée sous les ordres de M. le général Brière de l'Isle.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le *Journal officiel* publie une circulaire du ministre de la guerre qui décide que les jeunes gens de la classe de 1882, désirant contracter un engagement décennal pour obtenir la dispense du service militaire, devront produire un brevet de capacité.

A l'occasion des fêtes du Jeudi-Saint, les chapelles et églises de notre ville ont été visitées par une foule de fidèles.

Cette affluence, assurément plus consi-

dérable encore que les années précédentes, prouve que les traditions de la foi, au lieu de faiblir en présence des efforts de la propagande de la libre-pensée, ne font que s'accroître et prendre de nouvelles forces.

Les paradis, élevés dans toutes les églises et chapelles, faisaient beaucoup d'honneur aux personnes qui s'étaient chargées de leur ornementation.

Avant-hier, comme tous les ans, a eu lieu dans les principaux magasins de notre ville la traditionnelle exposition du Jeudi-Saint.

Dans la soirée, malgré la rigueur de la température, une foule nombreuse se pressait pour admirer les divers étalages, place Saint-Pierre, rue du Puits-Neuf, rue Saint-Jean et rue d'Orléans. Tous ces étalages étaient très-heureusement disposés et décorés.

On ne se douterait pas que depuis trois ou quatre jours déjà le printemps officiel est commencé. Ces derniers jours, la température était plus froide qu'elle ne l'a été de tout l'hiver. Pendant l'avant-dernière nuit, le vent n'a pas cessé de souffler avec violence, et hier la neige a voltigé à plusieurs reprises.

Pour peu que ce temps se prolonge, le printemps sera plus rigoureux que l'hiver qui vient de nous quitter.

A la veille des fêtes de Pâques, une foule de dictons relatifs à cette époque de l'année reviennent à l'esprit.

Nous avons eu chaud à Noël. Le dimanche 24 décembre 1882 il faisait un temps magnifique. Le soleil était brûlant. Le temps resta au doux le lendemain.

Aujourd'hui, 24 mars, malgré le soleil brillant, le froid est encore vif.

Parfois, les proverbes sont donc vrais.

Dans notre région, on dit : *A Noël sur les perrons, à Pâques sur les tisons*. Ailleurs, on fait cette légère variante : *A Noël au balcon, à Pâques au tison*. On dit encore : *A Noël les moucherons, à Pâques les glaçons*; et, en Provence : *Noël au jeu, Pâques au feu*.

Il faut donc se résoudre à grelotter encore pendant ces fêtes.

L'année prochaine, Pâques sera le 13 avril. Nous serons alors au cœur du printemps.

Nous avons reçu la lettre suivante que nous sommes heureux de publier, tant dans l'intérêt des familles qui peuvent être éprouvées par le terrible mal qui emporte un si grand nombre d'enfants que pour rendre hommage aux docteurs de Saumur qui obtiennent de si brillants résultats :

« Souzay-sur-Loire, le 23 mars 1883.

» Monsieur le Rédacteur,

» Permettez-moi de recourir à la publicité de votre journal pour payer une dette immense de reconnaissance.

» Le 18 février, l'un de mes enfants, âgé de 8 ans, était atteint du croup et transporté à la Maison de santé de Bagnaux, dirigée par les Religieuses de Sainte-Anne. En quel-

ques heures, le mal avait fait des progrès effrayants et la mort était devenue imminente.

» La trachéotomie restait l'unique chance de salut. Elle fut opérée avec une dextérité parfaite par M. le docteur Renou, assisté de MM. Besnard et Bouchard. A partir de ce moment, l'espoir commença de renaître, et grâce aux soins admirables qui furent prodigués, le danger ne tarda pas à disparaître complètement.

» Que ces messieurs veillent bien me pardonner de leur exprimer publiquement mon éternelle gratitude.

» Je dois également les plus grands remerciements aux Religieuses de Sainte-Anne. Il est impossible de donner plus d'attention et de montrer, dans le soin des malades, plus d'entente et de délicatesse que ces dames.

» Honneur à MM. les médecins de Saumur d'avoir fondé cet établissement où l'on est assuré de trouver au service d'un dévouement sans bornes une habileté qui ne laisse rien à désirer.

» Agréez, etc.

» H. COQUERET. »

On nous annonce qu'une autre enfant de 3 ans 1/2, Eugénie Bottereau, également en danger de mort, avait été traitée avec un égal succès par MM. Renou, Besnard et Bouchard, à l'hospice des Dames de Sainte-Anne, au Pont-Fouchard.

Ces deux guérisons sont une garantie pour l'avenir et une gloire pour les trois docteurs de Saumur.

MÉRON. — On nous écrit de Méron, canton de Montreuil-Bellay :

« Un accident qui aurait pu avoir des suites bien graves vient d'arriver à l'église de Méron. Mercredi dernier, une heure après la messe du matin, deux pierres se sont détachées de la voûte, et, dans leur chute, ont brisé un banc. »

» Depuis longtemps déjà, la solidité de l'édifice est compromise. Une demande régulière de réparation a été adressée à qui de droit, et rien ne se fait. Tout le monde murmure. Le maire, un républicain foncé, entend tout, voit tout, et se croise les bras. Peu importe, ce sont des cléricaux ! N'est-ce pas se jouer de la vie de ses administrés ? Voudrait-il, par hasard, M. le Maire, après avoir fait mettre son curé au pain sec, le trouver un jour gisant sous la voûte écroulée ? Pour lui, sa vie est sauve, l'eau bénite lui fait peur. Cependant, qu'il prenne garde ! si les moellons de l'église ne l'atteignent pas, aux prochaines élections une bonne tuile pourrait bien rabaisser sa tête républicaine. »

LOUDUN.

On vient d'écrouler à la prison de Loudun le sieur Sival, roulier à Monts-sur-Guesne, pour rébellion et outrages à l'égard des agents de la force publique.

POITIERS.

Récemment nous relations le retour dans ses foyers d'un militaire de la Charente-In-

## LA VEILLE DE PAQUES

(Voir l'*Echo Saumurois* d'hier)

— Oublies-tu que nous sommes en révolution ? Que ce sont des Français qui s'égorgent entre eux ? D'un côté l'armée, la vraie ; de l'autre, le peuple. Moi, je suis paysan et fils de paysan, mais j'ai été soldat en Italie, et sergent en Crimée ! Tu comprends ?

— Non, je ne connais pas ces endroits-là... Va te battre, je t'en prie, tu me rapporteras l'argent, j'achèterai des médicaments, du sucre, du sirop... Si tu refuses, le gamin mourra, et ce crime, vois-tu, ni Dieu ni moi nous ne te le pardonnerons jamais... Ah ! va te battre, mon homme, il faut guérir le petit !

Il lutta longtemps, épuisa les supplications et les raisonnements.

Elle réfutait tout avec le même mot implacable et sublime :

— Il faut guérir Jacques !

Vaincu, le père se leva, plia le genou devant le grabat, et sortit lentement.

Pendant une semaine, Jacques eut du lait. Le canon tonnait, recommençant dans les nuits sombres, traversées du bruit du clairon et des

Quelles impressions l'enfant perçut-elle alors dans son sommeil ? Fall-il croire aux miracles du magnétisme ?

On vit les joues de la petite malade, jusque-là d'une pâleur presque livide, se colorer d'un léger vermillon ; ses lèvres s'empourprèrent et esquissèrent un sourire, sa main frémit de plaisir en s'enfonçant dans la plantureuse chevelure du jeune homme.

— Marius, murmura la Rose d'Antibes, toujours endormie, mon cher Marius !

Des sanglots soulevaient la large poitrine de Marius. Cependant il eut assez de force sur lui-même pour ne pas éclater. La jeune malade demeura un instant silencieuse, sa main toujours perdue dans la forêt de cheveux de Marius. Elle dit ensuite :

— Oh ! l'on est bien ainsi.

Puis elle s'éveilla.

En voyant d'un côté de son lit son père qui la regardait, la paupière humide, en apercevant de l'autre la tête de Marius qui émergeait des couvertures et soulevait sa main, la Rose d'Antibes crut à quelque hallucination, elle referma les yeux en disant avec un soupir :

— Ah ! ce n'était qu'un rêve.

— Non, tu ne rêves pas, lui dit le docteur, me voici bien, moi, ton père, et voilà Marius... ton fiancé.

— Mon fiancé ! mais alors, ce matin...

— Oui, c'est ce matin que tu as fait un rêve affreux. Oublie-le bien vite. N'y pensons plus et mets la petite main dans celle de ton fiancé.

— Mon fiancé ! répétait la Rose d'Antibes avec une joie naïve.

— Oui, ton fiancé aujourd'hui, ton mari bientôt.

— O mon père ! mon père ! dit l'enfant, qui, cette fois, comprit et tendit ses bras au vieillard qu'elle embrassa passionnément.

Plus le bon docteur était attendri, plus il était ému, plus aussi il faisait d'efforts pour cacher son attendrissement derrière l'une de ses boutades habituelles.

— Assez ! dit-il, assez donc ! Ne voilà-t-il pas que tu embrasses ton fiancé sur mes joues.

— O méchant père ! s'écria la Rose d'Antibes toute rougissante.

— Et vous, maître Marius, dit Cochard en se tournant vers le jeune homme, vous voilà bien taciturne. Boudriez-vous donc votre ami ?

— O mon père ! s'écria Marius, toute ma vie se passera à me souvenir de cette heure.

— Oh ! oh ! c'est bien long, Marius, toute la vie, dit Cochard en riant. Mais, ajouta-t-il, c'est assez, c'est peut-être plus que n'en peut supporter notre petite malade.

— Malade ! je ne le suis plus, dit la Rose d'Antibes.

Et, tendant ses mains à son père et à Marius, elle ajouta :

— A vous deux, vous m'avez guérie !

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — Louise Michel, par Ch. Frank. — Théâtres, par Damon. — Jérusalem et le Saint-Sépulchre, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le Dr E. Decaisne. — Les oies du Capitole, tableau de H. Motte, par Ch. Frank. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Deux petits sabots (suite), par Ouida. — L'armée du salut, par X. Dachères. — Variété : Souvenir d'une visite à Léontine Fay (1830), par M. Armand de Pontmartin. — Le vieux Londres, la rue Wych, par R. Bryon. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M<sup>lle</sup> Iza de Cérigny. — Ecbecs.

GRAVURES : Portrait de Louise Michel, d'après le tableau de M. Tinayre. — A propos de la semaine sainte : Vue de Jérusalem. L'ensevelissement du Christ. — Beaux-Arts : Les oies du Capitole, tableau de M. H. Motte. — Théâtre national de l'Odéon : Formosa, drame en quatre actes de M. Auguste Vacquerie. — Paris : Le bal des artistes au théâtre de l'Opéra. — L'armée du salut : quatre dessins. — Angleterre : Le vieux Londres : La rue Wych. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Anber, 3, Paris.

férière, marié avant la guerre de 1870, et qui, n'ayant pas donné de ses nouvelles depuis cette époque, trouva, en regagnant ses pénates, sa femme remariée.

Un fait de cette nature vient de se produire à Poitiers.

Le sieur P... se maria lui aussi avant 1870, et de son mariage naquit un enfant aujourd'hui âgé de 13 à 14 ans.

Lorsque la guerre éclata, le sieur P... fut incorporé dans la mobile.

Il se battit contre les Prussiens, fut fait prisonnier et depuis on n'entendit plus parler de lui; on ajoute même que sa femme reçut l'avis que son mari avait succombé de la variole.

Après cinq années de veuvage, la femme P... convola en secondes noces, et de ce mariage sont nés deux enfants.

Et voilà que le sieur P..., rentré en France après treize années d'absence, vient d'arriver à Poitiers. (Courrier de la Vienne.)

L'administration des chemins de fer de l'Etat informe le public que depuis lundi, 19 mars 1883, la marche du train n° 64, circulant entre Angers et Poitiers, est modifiée comme suit entre Loudun et Poitiers: Loudun, départ, 5 h. 09, matin. — Poitiers, arrivée, 10 h. 25, matin.

D'un excellent article de l'Echo de la Dordogne, nous extrayons les passages suivants qui ont trait à notre situation financière:

« Tout le monde a été frappé de la promptitude inusitée avec laquelle les rôles des contributions directes ont été préparés et les avertissements lancés. Dès les derniers jours de février, ils étaient mis en recouvrement à Paris, et il en a été de même dans les départements. C'est un bon mois d'avance sur l'époque habituelle; et la surprise a été d'autant plus désagréable pour les contribuables que, partout, les centimes additionnels rendus nécessaires pour la construction à toute vapeur d'écoles, de lycées de garçons, de lycées de filles, d'écoles normales, etc., entraînent une augmentation notable sur l'exercice précédent.

Enfin, les besoins du Trésor se trahissent encore par l'élévation de l'intérêt que certaines caisses publiques servent aux particuliers pour leurs dépôts volontaires. On veut retenir l'argent qui est dans ces caisses, et on veut y appeler les fonds en quête d'un placement temporaire. C'est ce qu'on peut appeler faire flèche de tout bois. »

## Variétés.

### LA DANSE DES ŒUFS

Voulez-vous une bien jolie légende sur les œufs de Pâques? Elle appartient au pays bressan; la voici:

Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, avait quitté les Flandres pour faire un pèlerinage. Arrivée à Bourg, elle

s'arrêta quelques jours au château de Brou, en pleine forêt, avec les Alpes à l'horizon.

Marguerite était à la fois très-grande dame et très-jolie. Son séjour à Brou fut une série de fêtes. Les gentilshommes venaient la saluer comme une reine et les paysans la regardaient passer comme une fée.

Le lundi de Pâques, il y eut dans la plaine de Bourg assemblée générale et jeux de toute espèce. Les vieux tiraient de l'arc, et la cible était un tonneau plein. Quand une flèche perçait la barrique, l'archer avait le droit de boire au tonneau « jusqu'à merci »; les autres venaient après.

Les jeunes gens et les jeunes filles s'amusaient de leur côté.

Adoncques les fillettes,  
Fiancés et joveux,  
Comme çaient les rondeaux,  
Quand venaient les musettes.

Marguerite, entourée des châtelaines du voisinage, assistait à cette fête villageoise.

Une centaine d'œufs étaient éparpillés sur le sable et deux garçons et deux fillettes devaient exécuter, en se tenant par la main, une danse du pays. Ainsi le voulait la coutume. Si ces jeunes gens dansaient sans casser les œufs, ils étaient fiancés, la volonté même des parents ne pouvait s'opposer à leur union. On renouvelait trois fois l'épreuve et les éclats de rire raillaient les maladroits.

Marguerite était tout à ce spectacle nouveau pour elle, quand le son du cor monta de la forêt, et presque aussitôt apparut, précédé et suivi d'un magnifique équipage, le duc de Savoie, Philippe-le-Béat.

Le jeune homme mit pied à terre, fléchit le genou devant la châtelaine et demanda l'hospitalité.

Après quoi la fête reprit avec plus de gaieté encore et plus d'entrain.

— Je veux danser aussi, dit Marguerite.

Philibert lui proposa d'être son cavalier.

— Autriche et Savoie! criaient la foule.

Les deux jeunes gens, eux, ne songeaient pas à leur noblesse, ni à leur maisons; ils étaient absorbés par la crainte de casser les œufs.

Bah! le sort les favorisa comme il eût favorisé les premiers amoureux venus. La danse fut heureuse, et Marguerite, rouge de plaisir, mit sa main dans la main de Philibert, disant:

— Adoptons la coutume de Bresse.

C'est ainsi qu'ils furent fiancés, et les poètes du pays chantèrent le refrain:

Beaux époux de noble lignée.

## CONSEILS ET RECETTES.

### IMPERMÉABILISATION DES VÊTEMENTS.

Le Journal d'hygiène recommande deux procédés fort simples, pour se garantir, soi et ses vêtements, de l'humidité.

Pour rendre l'étoffe imperméable, procurez-vous de l'acétate d'alumine, en opérant de la manière suivante:

Achetez chez un droguiste 500 grammes

d'alun et 500 grammes d'acétate de plomb. Ensuite, prenez deux baquets et versez dans chacun 46 litres d'eau. Dans l'un de ces baquets, mettez l'alun; dans l'autre, mettez l'acétate de plomb. Faites dissoudre en remuant, et quand la dissolution sera complète des deux côtés, mélangez les deux liquides dans un seul baquet.

Il se formera tout de suite un dépôt, qui sera du sulfate de plomb. Vous décanterez le liquide, c'est-à-dire que vous le séparerez du dépôt. Ce liquide sera une dissolution d'acétate d'alumine. Vous y tremperez et malaxerez les tissus que vous voulez rendre imperméables; puis vous les retirerez (ne les tordez pas) et les ferez sécher à l'air.

Voilà tout le procédé, qui est fort économique, car avec du calicot ou de la toile quelconque vous pouvez remplacer le caoutchouc. Les chasseurs peuvent aussi faire leur profit de ce procédé.

L'acétate d'alumine possédant la propriété de rendre imperméables les étoffes dans lesquelles on l'incorpore, vous pouvez braver sans crainte toutes les calamités du ciel, surtout si vous gardez vos chaussures contre l'humidité par le facile moyen suivant:

On les fait tremper pendant quelques heures dans une eau de savon épaisse. L'eau savonneuse pénètre le cuir et y forme un acide gras qui empêche l'eau et l'humidité d'y pénétrer.

## BOURSE DE PARIS

DU 23 MARS 1883.

Rente 3 0/0 . . . . .	80 40
Rente 3 0/0 amortissable . . . . .	81 70
Rente 4 1/2 . . . . .	111 »
Rente 5 0/0 . . . . .	114 35
Obligations du Trésor (anciennes) . . . . .	503 »
Obligations du Trésor (nouvelles) . . . . .	506 »

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE PAR DÉCRET EN 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS:

Agen. — Aix. — Alais. — Albi. — Alençon. — Amiens. — Angers. — Angoulême. — Annecy. — Annonay. — Apt. — Arles. — Arras. — Auch. — Aurillac. — Auxerre. — Avignon. — Bar-le-Duc. — Bayonne. — Beauvais. — Belfort. — Besançon. — Béziers. — Blois. — Bordeaux. — Boulogne-sur-Mer. — Bourges. — Brest. — Brive. — Caen. — Cahors. — Cambrai. — Carcassonne. — Carpentras. — Castres. — Cette. — Chalon-sur-Saône. — Châlons-sur-Marne. — Chartres. — Châteauroux. — Chaumont. — Cherbourg. — Clermont-Ferrand. — Dax. — Dieppe. — Dijon. — Douai. — Dreux. — Dunkerque. — Elbeuf. — Epervan. — Epinal. — Fontainebleau. — Gaillac. — Grenoble. — Havre (le). — Honneur. — La Rochelle. — Laval. — Lille. — Limoges. — Lisieux. — Lodève. — Lorient. — Lyon. — Mâcon. — Mans (le). — Marmande. — Marseille. — Montauban. — Montreuil. — Montluçon. — Montpellier. — Moulins. —

Nancy. — Nantes. — Narbonne. — Nevers. — Nice. — Nîmes. — Niort. — Orléans. — Pau. — Périgueux. — Perpignan. — Poitiers. — Puy (le). — Reims. — Rennes. — Rive-de-Gier. — Roanne. — Rodez. — Roubaix. — Rouen. — Saint-Brieuc. — Saint-Etienne. — Saint-Germain-en-Laye. — Saint-Lô. — Saint-Malo. — Saint-Quentin. — Saumur. — Sedan. — Sens. — Tarbes. — Thiers. — Toulon. — Toulouse. — Tours. — Troyes. — Valence. — Valenciennes. — Versailles. — Vichy.

AGENCE DE LONDRES: 38, Lombard-Street, E. C.

AGENCES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE:

Colmar. — Guebwiller. — Metz. — Mulhouse. — Strasbourg.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C<sup>tes</sup> de l'Est, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encasement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

## MONITEUR de la RENTE

11, Place de la Bourse, Paris

Nous conseillons à tout acheteur de porteur d'actions et d'obligations de s'abonner à ce journal financier sérieux et impartial, formant des journaux politiques. Cours de la Bourse et tous les tirages. Env. 50 c. en Timbres

50 PAR AN Pour 52 Nos

Voir, à la 4<sup>e</sup> page: Les Magasins du Printemps, de Paris.

## DANS TOUS LES BUREAUX DE TABAC PAPIER AMBRÉ

Plus d'adhérence aux lèvres ni de rupture, plus de nicotine ni d'acreté dans la bouche. NOUVELLE MARQUE, 10 CENTIMES LE CAHIER.

Manufacture, 54, rue de Dunkerque, Paris.

LE DOCTEUR CHOFFÉ offre gratuitement à nos lecteurs son *Traité de Médecine pratique* (8<sup>e</sup> édition). Il y expose sa *Méthode* consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison de toutes les *Maladies Chroniques* (hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie, de matrice, de l'estomac, du cœur, de la peau, etc.). Ecrire quai Saint-Michel, 27, à Paris.



PAUL GODET, propriétaire-gérant

appels sinistres du tocsin, son vacarme assourdissant.

On était à la veille de Pâques et l'on se battait depuis l'aube.

Le soir, le nouveau soldat ne reparut pas au logis, et Jacques, plus souffrant que de coutume, assis sur sa couchette, attendit vainement son souper.

Gertrude, un peu inquiète, guettait à la fenêtre le retour de son mari; elle se rassura en songeant qu'il reviendrait le lendemain et que l'on célébrerait les six ans du bambin, né justement le jour de Pâques, un jour de Pâques ensoleillé, fleuri, tout bourdonnant de cantiques et de carillons de cloches...

Pendant qu'elle se berçait de ce rêve, un homme, les pieds enchaînés, grelottait sur la terre humide d'une casemate et écrivait à la hâte les lignes suivantes:

«... Figure-toi, ma chère femme, que nous avons eu ce matin notre première escarmouche aux avant-postes. Le cœur me battit si fort lorsque j'aperçus des uniformes français que je faillis laisser échapper mon arme... Jamais, pensai-je, je ne tirerai sur eux; ce sont peut-être des anciens. Qui sait si nous n'avons pas dormi côte à côte et rompu le même pain? »

Le combat s'engage, on s'échauffe de part et d'autre, les balles pleuvent comme grêle; mal-

gré tout, quitte à être tué, je m'applique à ne pas viser.

« Décidément je n'ai pas de chance! Un officier remarque mon jeu et me commande d'ajuster un chef ennemi. — « Non, mon capitaine, lui dis-je, je ne peux pas! » Furieux, le sabre nu, il s'élança sur moi. — « Mon capitaine, cria-je, accordez-moi cinq minutes, le temps d'envoyer mes quarante sous à Jacques qui est malade. — Fais vite, me répondit-il durement, tu seras fusillé demain! »

« Voilà l'affaire, Gertrude, je serai fusillé demain. Ce n'est pas ça qui me chagrine, mais bien l'idée de te laisser sans ressources. Hélas! pourquoi avons-nous quitté nos montagnes? C'est Pâques demain, la douce fête du printemps que l'on aime tant chez nous! Te rappelles-tu comme cette journée s'écoulait gaiement au village? Chose étrange! En ce moment encore, du fond de ma prison, il me semble revoir nos collines déjà vertes, nos sentiers tapissés de violettes et de primevères, les feuilles nouvelles envahissant les buissons, les halières et jusqu'aux croupes grises du Sevrac. Je n'ai qu'à fermer les yeux, et tous les amis de la commune défilent devant moi dans leurs beaux atours du dimanche. J'entends les soupirs de l'orgue dans l'église où le soleil entre avec la foule; j'assiste, comme jadis, au dîner que nous offrait le grand-père, et

je t'enlève pour la danse, car un violon gémit sous la feuillée... Ah! le bon temps! Et dire que je serai fusillé demain!... »

« Gertrude, ma pauvre femme, j'ai le cœur bien lourd. Je voudrais te serrer la main, je voudrais embrasser notre Jacques; je voudrais aussi, ne fût-ce qu'une minute, apercevoir le pays. »

« Minuit?... Déjà minuit! Je viens de m'arrêter pour compter les coups lents, égaux, qui tombent dans le silence et m'avertissent que mon dernier jour se lève. Une bouffée d'air pur m'arrive par la lucarne ouverte. Je distingue les sentinelles qui se promènent paisiblement sur les remparts, et les canons, braqués dans le vide, qui luisent sous un rayon de lune. Là-haut, des milliers d'étoiles brillent pour la grande fête, et le ciel est bleu comme les campanules poussant à l'ombre de nos rochers. »

« Quel calme! Quel repos! »

« Comme il fera bon vivre demain! »

« Des pas de soldats, des crosses de fusils résonnent sur les dalles... Est-ce pour moi? Ah! »

« adieu, adieu mes bien-aimés!... »

À l'aube, pendant que l'âme du héros inconnu parlait pour l'éternel voyage, la petite âme de Jacques s'envolait, elle aussi, pour la région des anges. Tous deux, maintenant, planent au-dessus

des douleurs et des fautes de la terre; et l'on dit — dans le hameau de Sevrac où persistent les naïves croyances — que, quand revient la nuit de Pâques, l'un demande à Dieu du pain pour les affamés, l'autre réclame pour la patrie la paix durable et le travail fécond!

Marie DE BESMERAY.

FIN.

(Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Le 90<sup>e</sup> fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département de la Vendée, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département: situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentent des vues de La Roche-sur-Yon, de Fontenay, des Sables-d'Olonne, du château de Talmont. Une Carte colorée du département, avec plan de la ville de La Roche-sur-Yon, complète le fascicule.

Ces gravures, remarquables, ce n'est pas seulement en France, mais à l'étranger que cet ouvrage recruta ses milliers de souscripteurs, et cela prouve une fois de plus que le monde entier a les yeux sur notre pays.

